

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre des actions collectives)

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

N° : 500-06-001069-208

DATE : 15 décembre 2021

SOUS LA PRÉSIDENTE DE L'HONORABLE DONALD BISSON J.C.S. (JB4644)

JEAN-FRANÇOIS BELLEROSE
Demandeur

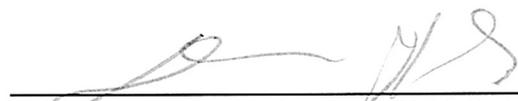
c.
LES VÉHICULES TESLA CANADA
Défenderesse

JUGEMENT

(sur demande pour permission de modifier la demande pour autorisation
d'exercer une action collective et pour se voir attribuer le statut de représentant
(articles 575 et suivants C.p.c.)

LE TRIBUNAL :

- [1] **VU** l'article 206 C.p.c. et l'absence de contestation de la défenderesse;
- [2] **ACCUEILLE** selon ses conclusions la Demande pour permission de modifier la demande pour autorisation d'exercer une action collective et pour se voir attribuer le statut de représentant (datée du 16 novembre 2021, cote 4 au Plumitif).
- [3] **LE TOUT**, sans frais de justice.


L'HONORABLE DONALD BISSON, J.C.S.

M^e Éric Cloutier
CBL & ASSOCIÉS AVOCATS
Avocats du demandeur

M^e Benoît Gamache
Cabinet BG Avocat inc.

M^e Sylvie Rodrigue
M^e Corina Manole
Avocates de la défenderesse

Date d'audience : 15 décembre 2021 (sur dossier)